

Rapport d'activité 2024-2025

Notre raison d'être

Le SYNABIO est une organisation experte et innovante, fédératrice des entreprises de la bio (transformateurs et distributeurs).

Elle protège leurs intérêts et permet de développer leur influence pour contribuer, dans un esprit de filière, à la construction d'une bio cohérente, exigeante et durable.

Sommaire

4

Rapport moral

12

Réglementation
et qualité

6

Notre offre
de services

14

Communication

7

Jeunes pousses

16

RSE et BioED

8

Marché

18

Gouvernance et équipe

10

Plaidoyer
et influence

20

Le Synabio en chiffres
et temps forts de l'année

Rapport moral

Chers amis, entrepreneurs de la bio,

Enfin, notre marché reprend des couleurs !

Après trois ans de recul, l'Agence bio enregistre une croissance, encore timide, de +0,8 % sur l'alimentaire bio en 2024. Ce début de reprise est avant tout porté par les magasins bio (+6,5 %). Du côté de la grande distribution, la « rationalisation » des rayons a fortement pénalisé la bio depuis 2022, mais certaines enseignes semblent prêtes à relancer l'offre bio.

Pour conforter et accélérer ce redémarrage, nous devons avant tout compter sur nos propres forces. En effet, les politiques de soutien à l'agriculture biologique subissent un recul sans précédent : détournement des budgets destinés à la conversion des fermes, menace de démantèlement de l'Agence bio et retour de pesticides interdits avec la funeste « loi Duplomb ».

Mais ne nous y trompons pas, ces revirements politiques ne remettent pas en cause les fondamentaux de la bio : un sondage IFOP montre que 73 % des Français souhaiteraient consommer plus de bio. Par ailleurs, l'impact des pesticides sur la santé reste une préoccupation majeure : près de 9 consommateurs sur 10 se déclarent inquiets à ce sujet.

Longtemps confidentielles, les questions de santé et d'environnement font maintenant la Une des médias et sont désormais inscrites au cœur du débat public. C'est justement parce que ces enjeux, que nous portons depuis des décennies, ne peuvent plus être ignorés, qu'ils suscitent d'aussi vives oppositions.

Pour y faire face, nous devons montrer qu'une France bio est souhaitable non seulement pour l'environnement et la santé publique, mais aussi pour l'emploi, pour notre économie et nos territoires. Quels meilleurs ambassadeurs que les entrepreneurs de la bio pour porter ce message ?

Grâce au renouvellement de notre fédération Natexbio, devenue depuis quelques mois La Maison de la bio, nous avons une opportunité sans précédent de rassembler tous les acteurs de la bio et de nouer de nouvelles alliances afin de peser davantage.

Je suis fier d'avoir contribué, aux côtés du Synadis bio, de Forebio, de Cosmebio et de tous nos partenaires à l'émergence de ce projet qui ouvre une nouvelle page pour la bio en France.

Après 6 ans à la tête de notre syndicat, le moment est venu pour moi de passer le relais à un nouveau président pour écrire la suite de cette belle aventure collective. Je vous remercie chaleureusement pour votre confiance et votre fidélité à notre syndicat et me fais une joie de vous retrouver tous à l'occasion de notre Assemblée Générale !

Vive la Bio et vive le Synabio !



Didier PERRÉOL
Président du SYNABIO



Notre offre de services

Réussir vos négos commerciales

Hotline sur le droit et la stratégie commerciale

Webinaires pour préparer vos négos

Bilan annuel des négos et intervention auprès des distributeurs

Monter en compétences

Notre équipe d'experts vous accompagne en collectif ou en individuel sur vos enjeux : RSE, sourcing, qualité/réglementation, communication

Jeunes Pousses*

Coaching commercial
Prise en charge de -15% supplémentaires pour le Stand Natexpo

* (commercialisation depuis moins de 5 ans)

Anticiper et réagir

Nos veilles thématiques vous donnent une longueur d'avance : réglementation bio, veille marché & Indicateur Mensuel de Conjoncture (IMC), affaires publiques

Accompagnement en cas de crise

Gagner en visibilité

Bénéficier de -10% sur votre stand Natexpo

Gagner en visibilité sur nos réseaux sociaux

Participer à notre assemblée générale annuelle avec plus de 200 acteurs de la filière

Nos métiers

Faire entendre votre voix et représenter la bio

Vous accompagner via des outils sur-mesure

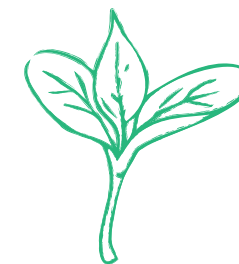
Vous intégrer dans un réseau dynamique et engagé



ProBio Ouest
25 avril 2025

Jeunes pousses

En 2025, un groupe de travail avec des jeunes pousses a permis d'optimiser le dispositif « **Coup de pousse** ». Résultat : une offre tarifaire renforcée à Natexpo (- 15% de réduction supplémentaire), des rendez-vous ciblés avec une experte de la distribution, un guide pratique pour accéder aux circuits de commercialisation et une rencontre stratégique avec Relais Vert. Un accompagnement structuré et efficace, conçu pour **accélérer la visibilité, la montée en compétences et le développement des entreprises bio émergentes.**



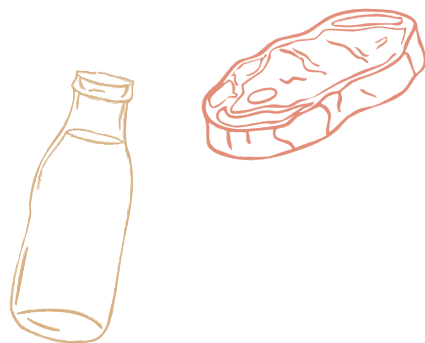
Marché

S'adapter aux **mutations de la consommation bio** : c'est le défi de 2024. Après plusieurs années de recul, le marché donne enfin des signes de reprise. Mais cette embellie reste contrastée et fragile, et appelle une action renforcée pour consolider la demande et relancer le dialogue avec les distributeurs.

Un marché en léger rebond, mais contrasté

En 2024, le **marché bio atteint 12 Md€, en légère hausse (+0,8 %)**, avec 5,6 % de part dans les achats alimentaires. La **reprise est portée par les magasins spécialisés** (+4,6 % fin décembre, source IMC Synabio), tandis que la grande distribution continue de reculer (-4,1 %).

Côté produits, la tendance est hétérogène : forte progression des légumes bio (+9 %), baisse des produits laitiers (-5 %) et des viandes (-6 %). La production bio recule de 56 000 ha. Les exportations progressent de +10 %, quand les importations restent stables (29 %).



	Moyenne des hausses demandées	Moyenne des hausses obtenues
GMS	2.9 %	0.5 %
RÉSEAU	2.3 %	1.8 %
ENSEMBLE	2.4 %	1.3 %

Graphique d'évolution du marché
(Source IMC Synabio)

Nos principales actions 2024-2025

Un dialogue relancé avec la distribution

Face aux difficultés persistantes en grande distribution, nous organisons **des rencontres avec les enseignes de la GMS**.

NOS OBJECTIFS

- Valoriser le potentiel de développement de la bio ;
- Impliquer les distributeurs dans une stratégie de relance ;
- Négocier des engagements concrets, notamment sur la mise en avant des produits.

Un partenariat stratégique avec le CNOUS

Le CNOUS, réseau national des restaurants universitaires, souhaite **accroître la part de bio dans ses repas pour se rapprocher de l'objectif fixé par la loi EGALIM (20% de bio)**. En lien avec l'Agence bio, FOREBIO et La Coopération agricole, nous avons coordonné un travail d'inventaire du sourcing disponible sur les pâtes et les céréales bio made in France. La conclusion est claire : **les filières bio françaises ont largement la capacité de répondre aux besoins du CNOUS !** La balle est maintenant dans le camp des pouvoirs publics pour lancer l'appel d'offre.

Observatoire des négos bio 2025 : des signes d'apaisement

NOS CONSTATS :

50
RÉPONDANTS
pour un CA cumulé de
530
MILLIONS D'EUROS

- Un climat qui s'apaise, conséquence du reflux de l'inflation ;
- Mais l'inflation n'a pas totalement disparu (très fortes hausses sur certaines matières premières : cacao, café) ;
- La période de rationalisation de l'offre semble se terminer.

Plaidoyer et influence

S'adapter sans renoncer à nos ambitions : c'est le fil rouge de notre action en 2024-2025. Dans un contexte politique instable, marqué par des tensions budgétaires fortes et une parole publique de plus en plus éloignée des enjeux écologiques, **nous avons fait évoluer notre stratégie d'influence pour mieux défendre vos intérêts.** Voici un aperçu des principaux dossiers 2024-2025.



Un nouveau narratif pour convaincre

Face à la « droitisation » du discours politique, nous avons revu nos éléments de langage. Notre message s'est recentré sur trois piliers qui résonnent aujourd'hui davantage auprès des décideurs publics :

- **La santé publique** : la bio est un levier puissant pour réduire l'exposition aux pesticides et améliorer la qualité alimentaire au sens large ;
- **La souveraineté alimentaire** : parce qu'une bio structurée en filières

françaises solides est un rempart face à la dépendance aux importations ;

- **La maîtrise de la dépense publique** : en mettant en avant les bénéfices économiques de long terme (prévention en santé, fertilité des sols, vitalité des territoires...).

Nous continuons à porter haut l'ambition environnementale de l'AB, mais avec une boussole : être audibles pour rester influents. Notre discours s'est adapté, mais notre cap reste inchangé : **faire de l'agriculture biologique un pilier central des politiques publiques.** Car si les signaux de reprise sont là, avec une hausse de la consommation dans les principaux circuits de distribution, ils restent insuffisants. La loi du marché ne peut pas, à elle seule, assurer le développement durable de la bio. Nous portons donc un message clair : il faut une politique publique volontariste pour relancer la demande, en rendant l'offre bio plus visible, plus accessible et mieux valorisée. L'objectif de 12 % de bio dans la consommation d'ici 2030 ne sera atteint que si l'État s'engage pleinement.

Sauver l'Agence bio : une mobilisation continue

Après une première victoire collective fin 2024 contre la suppression de l'Agence bio, les menaces sont revenues en force au printemps 2025. Là encore, nous n'avons pas baissé la garde.

Parmi les annonces inacceptables du ministère de l'Agriculture :

- Une baisse de moitié du Fonds Avenir Bio (de 18 M € à 8,8 M €), qui met en péril des projets structurants pour vos filières.
- L'incertitude sur le budget communication, alors que la campagne « C'est bio la France ! » commence à peine à faire ses preuves.

Notre réponse a été collective et offensive :

- **Lettre ouverte à la ministre**, cosignée par des entreprises et bénéficiaires du Fonds Avenir Bio.
- **Mobilisation des adhérents** sur les réseaux sociaux, via des supports clés en main.
- **Travail d'influence ciblé**, auprès des cabinets ministériels et de parlementaires, notamment du centre et de la droite.

Le message est clair : affaiblir l'Agence bio, c'est fragiliser toute la filière.

SNANC : un cap ambitieux, mais des moyens à préciser

Longtemps attendue, la concertation sur la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) a enfin démarré. Le texte reconnaît les atouts de l'agriculture biologique et affiche un cap clair : atteindre 12 % de consommation bio en valeur d'ici 2030. Mais sans mesures concrètes et financées, ces

ambitions resteront lettre morte. C'est le message que nous avons porté avec constance, auprès de nos partenaires et dans plus d'une dizaine de rendez-vous politiques :

- Il faut des **objectifs clairs par circuit de distribution** (restauration collective, commerciale, GMS...).
- Il faut des **moyens financiers pour relancer la demande** (communication, accessibilité prix, soutien aux achats publics...).

La SNANC est une opportunité. À condition qu'elle s'accompagne d'un plan d'action crédible. Nous veillons à ce qu'elle ne reste pas un vœu pieux.

Défendre la bio face aux nouveaux OGM

Le Synabio a porté la voix de la filière lors d'un **rendez-vous à Matignon consacré aux Nouvelles Techniques Génomiques (NTG)**. Cette mobilisation s'est accompagnée de nombreux courriers pour alerter sur les risques que représentent ces nouveaux OGM pour l'intégrité et la crédibilité de la bio.

Parmi nos autres sujets suivis en 2024-2025 :

- Opposition à la proposition de loi Duplomb ;
- Soutien au développement de la bio en restauration collective et en grande distribution ;
- Poursuite de la contribution aux travaux sur l'affichage environnemental ;
- Valorisation de la qualité des produits bio (naturalité, contamination pesticides...) ;
- Suivi de l'évolution du cadre des négociations commerciales (EGAlim 4) ;
- Analyse des marges et répartition de la valeur dans les filières bio.

Réglementation et qualité

Accompagner les évolutions réglementaires sans renoncer à l'exigence de la bio : c'est l'esprit qui a guidé notre action en 2024-2025. **Naturalité, simplification européenne, sécurité des produits... nous avons poursuivi un travail de fond pour défendre la crédibilité de la bio et donner à nos adhérents des outils concrets pour anticiper les changements.**

Préserver la naturalité des produits bio

Pour faire suite à notre **définition de l'alimentation biologique durable**, plusieurs adhérents du Synabio travaillent à la définition d'outils pragmatiques, exigeants et cohérents pour **valoriser les pratiques des transformateurs bio, se positionner par rapport à l'ultra-transformation et préserver au mieux la naturalité des denrées biologiques**. Au-delà d'un positionnement du Synabio sur ces sujets et de la mise à disposition d'outils pour aider les adhérents, nous comptons mettre en place un **baromètre annuel** pour suivre les progrès et les valoriser collectivement.



Parmi nos autres sujets suivis en 2024-2025 :

- Veille réglementaire et réponses aux questions des adhérents ;
- Travail d'influence autour des nouveaux OGM-NGT ;
- Animation de l'outil SECURBIO et de la newsletter ;
- Implication dans le Comité National AB et auprès de l'ANSES.



Journée Qualité
4 juillet 2025

Un engagement fort au niveau européen

En 2024-2025, nous avons renforcé notre implication dans les travaux européens afin de garantir la sécurité sanitaire et d'**anticiper les évolutions réglementaires**. Notre contribution à l'**élaboration du Vade Mecum sur la gestion des contaminants** en est une illustration.

Dans le même esprit, nous avons mené une **enquête sur les pratiques de nettoyage et de désinfection dans les filières bio**, pour proposer

d'une vision précise et nourrir les discussions en cours. Nous avons également pris part aux **réflexions sur la simplification réglementaire, en veillant à ce qu'elle ne se traduise pas par un affaiblissement des exigences de la bio**. Enfin, le **suivi constant des alertes RASFF** a permis de rester vigilants face aux risques sanitaires.

Ces différents travaux se sont inscrits dans une démarche collective, en lien avec nos partenaires européens et grâce à notre **représentation active au sein du bureau d'IFOAM Europe**.

Communication

En 2024-2025, nous avons porté haut la voix de la bio et de la transformation. Communication institutionnelle, presse, réseaux sociaux, campagnes grand public : **tous nos canaux ont été mobilisés pour affirmer la place et les enjeux du collectif.**

Renforcer la voix de la bio en ligne

LinkedIn est devenu un canal central de notre communication externe. Grâce à **une ligne éditoriale pédagogique et conquérante**, nos publications ont rencontré un large écho, avec une croissance de plus de 20 % de notre audience. Cette dynamique nous permet de **renforcer notre visibilité et de prendre la parole sur les sujets à fort rebond médiatique.**



Campagne contre les OGM NTG par le SYNABIO x Pollinis



Campagne C'est Bio la France par l'Agence Bio

+20%
DE CROISSANCE
en nombre d'abonnés

La valise com' : un nouvel outil au service des adhérents

En 2024, nous avons lancé la « Valise com' », une **base argumentaire et de messages conçue pour accompagner nos adhérents**. Elle apporte des éléments clairs et **prêts à l'emploi sur des sujets parfois complexes, notamment au plan réglementaire**, afin de permettre à toute la filière de parler d'une voix unie. L'objectif est de **simplifier la prise de parole et de renforcer l'impact collectif du secteur bio.**



Les transformateurs
Film de l'agence Bio

Parmi nos autres actions en 2024-2025 :

- Présence médiatique forte (communiqués de presse, interviews) et renouvellement de notre partenariat avec la magazine Biolinéaires ;
- Défense des transformateurs dans la campagne nationale « C'est bio la France ! » portée par l'Agence bio ;
- Retraitement éditorial et visuel de nos communications adhérents (newsletters ; plaquette de présentation) ;
- Création d'une charte graphique pour nos prises de parole institutionnelles, afin de renforcer notre impact auprès des élus ;
- Participation aux groupes de travail d'IFOAM France et d'Interbev.



Mobilisation contre la proposition de Loi Duplomb

RSE & BioED

Faire vivre la RSE au cœur de la filière bio : c'est l'ambition qui a guidé nos actions en 2024-2025 avec BioED et la communauté des labellisés.

BioED intègre le réseau Responsibility Europe co-fondé par l'AFNOR

Ce partenariat représente une **collaboration structurante au service des démarches RSE volontaires alignées sur la norme ISO 26000**. Il permet de renforcer un réseau de professionnels engagés dans la labellisation RSE, levier de performance durable pour les entreprises. C'est aussi un atout pour **accroître la visibilité et la crédibilité des entreprises labellisées, y compris à l'international**.



5 rencontres autour de la RSE et de BioED



4 rencontres régionales ont été organisées dans le Sud-Est, en Bretagne et dans les Pays de la Loire pour partager des bonnes pratiques entre entreprises engagées. Au programme : **retours d'expériences inspirants, moments de convivialité et de réseau, identification de leviers pour renforcer ses engagements et échanges autour du label BioED**. Un grand merci à la Chocolaterie Castelain, BioBleud, la Boulangerie Canevet, Nature et Aliments et Kaoka pour leur accueil chaleureux et leur précieuse contribution à ces temps forts qui renforcent la dynamique collective des labellisés.

1 rencontre nationale organisée à Paris avec Cosmébio : cette rencontre sur la chaîne de valeur responsable a réuni transformateurs, distributeurs et parties prenantes. Tables rondes et ateliers ont permis d'aborder l'intégration des enjeux RSE à chaque étape : éco-conception, 3R, biodiversité, Green Impact Index. Les échanges ont été riches et constructifs.



Journée RSE
22 mai 2025

Plaidoyer pour la reconnaissance de BioED

Aux côtés d'autres porteurs de labels, nous plaçons pour une **reconnaissance officielle des labels RSE sectoriels**, dans la continuité de la loi PACTE. Cette reconnaissance valoriserait les efforts des entreprises engagées en leur ouvrant des avantages concrets. Elle simplifierait aussi le reporting extra-financier, en particulier pour les PME. **Deux rendez-vous ministériels ont déjà permis d'avancer sur ce sujet.**

BioED points de vente : phase de tests en cours

Le **référentiel BioED dédié aux points de vente**, co-construit avec le Synadis Bio et la distribution spécialisée, **est actuellement en phase de test sur le terrain.**

Famille Fabre : 1^{er} vigneron labellisé BioED

Cette labellisation atteste d'un **engagement concret et structuré en faveur de la responsabilité sociale à toutes les étapes de la production**. Elle ouvre la voie à d'autres vignerons souhaitant allier exigence bio et performance durable.



Gouvernance et équipe

Le Conseil d'administration



Didier PERRÉOL
Président
EKIBIO/LÉA NATURE



Thomas BREUZET
Vice-Président
QUINOAK



Magalie JOST
Vice-Présidente
NATURE ET ALIMENTS



Olivier CLANCHIN
Trésorier
OLGA



Frédéric TERRISSON
Trésorier Adjoint
NATIMPACT



Sébastien LOCTIN
Secrétaire
BIOFUTURE



Christophe AUDOIN
Secrétaire Adjoint
BIO&LO



Pierrick LEROUX
ORGANIC ALLIANCE



Maria PELLETIER
MOULIN MARION



Raphaël DE TAISNE
YUMI



Marjorie FAVRE
LA VIE CLAIRE



Jean VERDIER
SOLIDAR MONDE



Noah COURTIAL
CÔTEAUX NANTAIS



François GILARD
BIOLAIT



Jérémie GINART
RELAIS VERT



Marie EPPE
IN EXTREMIS



Bastien LAVAL
TERRE ADÉLICE



Ranwa STEPHAN
LES DÉLICES DE
L'OGRESSE

L'équipe



Charles PERNIN
Délégué général



Mathilde GSELL
Responsable
Plaidoyer et
études



Véro HALAFU
Responsable
RSE et label
BioED



Bernard LIGNON
Chargé de mission
Réglementation et
Qualité des produits
biologiques



Alexandra PIGNOT
Chargée de mission
marchés et filières



Jeanne DUMAS
Chargée de
communication

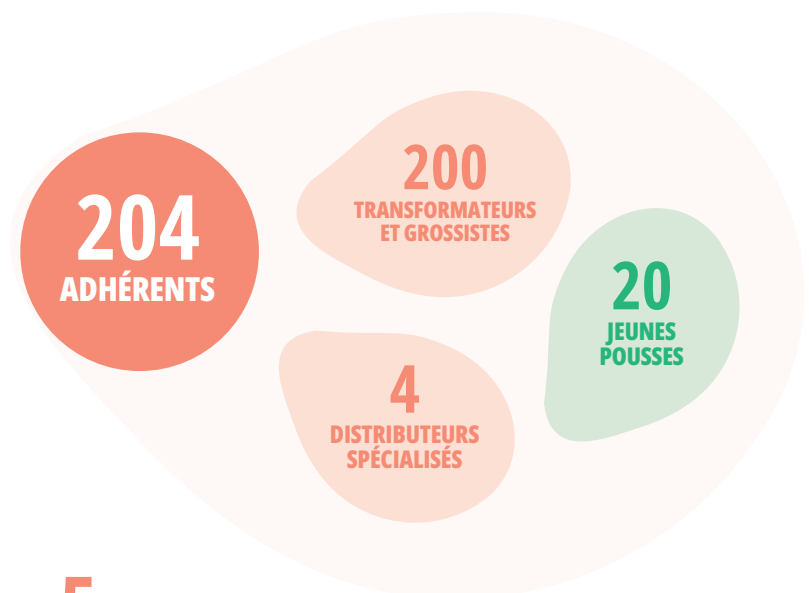


Maeve SOULAS
Chargée d'animation
et développement
réseau



Assemblée Générale
17 octobre 2024

Chiffres et temps forts de l'année



40 %
DES ENTREPRISES
DU SYNABIO SONT DES **PME**

et ont un CA inférieur à

**5 MILLIONS
D'EUROS**

avec une majorité de petites structures
(CA < 2 millions d'euros)

60 %
DES ENTREPRISES
ADHÉRENTES

ne font que des produits bio

2024

Juillet

Nouveau référentiel BioEd pour les magasins spécialisés

Présentation du volet santé de l'étude externalités de l'ITAB aux adhérents SYNABIO

Septembre

Rencontre fournisseurs-client avec les magasins "La récolte"

Octobre

Yuka révisé son Greenscore et améliore le score des produits bio

Novembre

Rencontre BioEd Sud Est

Décembre

Séminaire Bureau-Équipe

2025

Janvier

Lancement du groupe de travail NATURALITÉ

Mobilisation en soutien de l'Agence Bio

Février

Rencontre à Matignon sur les nouveaux OGM issus des NTG

Avril

Réponse à la consultation sur la Stratégie nationale alimentation nutrition climat

Mai

Audition par le CGAER sur le programme national alimentation

Journée RSE

Juin

Lancement de la Valise communication

Nous y sommes présents !

Merci à tous les élus et adhérents
qui portent les positions du SYNABIO
dans les instances suivantes :



Jean VERDIER
Jérémy GINART
Maria PELLETIER
Thomas BREUZET



Bernard LIGNON
Maëva MOTIER



Didier PERRÉOL
Magalie JOST



Didier PERRÉOL
Thomas BREUZET



Maria PELLETIER



Julien BORIS PELLETIER



Myriam LOLOUM
Anne-Cécile RUBIN



Valérie TREMBLAY
Serge LE HEURTE
Adeline POTTIER
Solenn RONVAL
Jérôme PATOUILLARD
Maëva MOTIER



**Contacter
le SYNABIO**

synabio@synabio.com